



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Édition du 18 février 2019

OFSP-Bulletin Semaine 8/2019

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

Impressum

ÉDITEUR

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne (Suisse)
www.bag.admin.ch

RÉDACTION

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Téléphone 058 463 87 79
drucksachen-bulletin@bag.admin.ch

IMPRESSION

Stämpfli AG
Wölflistrasse 1
CH-3001 Berne
Téléphone 031 300 66 66

ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE

OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne
Téléphone 058 465 5050
Fax 058 465 50 58
verkauf.zivil@bbl.admin.ch

ISSN 1420-4266

DISCLAIMER

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin :
www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin

Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses	4
Statistique Sentinella	6
Rapport hebdomadaire des affections grippales	6
Mesures de prévention et d'hygiène essentielles	10
Santé-voyages – Corrigendum	12
Vol d'ordonnances	14

Déclarations des maladies infectieuses

Situation à la fin de la 6^e semaine (12.02.2019)^a

^a Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées : cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

^b Voir surveillance de l'influenza dans le système de déclaration Sentinella www.bag.admin.ch/rapport-grippe.

^c N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

^d Femmes enceintes et nouveau-nés.

^e Le nombre de cas de gonorrhée a augmenté en raison d'une adaptation de la définition de réinfection et n'est pas comparable à celui des éditions précédentes du Bulletin. Les déclarations pour le même patient arrivant à des intervalles d'au moins 4 semaines sont maintenant comptées comme cas séparés.

^f Syphilis primaire, secondaire ou latente précoce.

^g Les nombres de cas de syphilis ne sont plus comparables à ceux des éditions précédentes du Bulletin en raison d'une adaptation de la définition de cas.

^h Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire, actuellement il y a seulement des cas de diphtérie cutanée.

Maladies infectieuses: Situation à la fin de la 6^e semaine (12.02.2019)^a

	Semaine 06			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Transmission respiratoire												
Haemophilus influenzae: maladie invasive	3 1.80	4 2.40	5 3.00	12 1.80	15 2.30	11 1.70	140 1.60	121 1.40	118 1.40	27 2.80	25 2.50	17 1.70
Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers^b	1578 962.90	1144 698.10	802 489.40	3974 606.20	4231 645.40	3488 532.10	11671 137.00	9651 113.20	10902 127.90	4583 466.10	6939 705.70	6386 649.40
Légionellose	6 3.70	8 4.90	4 2.40	28 4.30	32 4.90	21 3.20	576 6.80	505 5.90	364 4.30	57 5.80	48 4.90	33 3.40
Méningocoques: maladie invasive	1 0.60	3 1.80	2 1.20	3 0.50	11 1.70	6 0.90	51 0.60	56 0.70	52 0.60	3 0.30	15 1.50	14 1.40
Pneumocoques: maladie invasive	36 22.00	38 23.20	41 25.00	89 13.60	117 17.80	129 19.70	897 10.50	958 11.20	922 10.80	166 16.90	235 23.90	221 22.50
Rougeole	1 0.60	4 2.40	8 4.90	9 1.40	9 1.40	23 3.50	50 0.60	88 1.00	90 1.10	11 1.10	9 0.90	26 2.60
Rubéole^c							2 0.02	1 0.01				
Rubéole, materno-fœtale^d												
Tuberculose	6 3.70	17 10.40	5 3.00	35 5.30	44 6.70	47 7.20	512 6.00	529 6.20	613 7.20	51 5.20	56 5.70	61 6.20
Transmission féco-orale												
Campylobactériose	85 51.90	71 43.30	72 43.90	380 58.00	391 59.60	343 52.30	7805 91.60	7252 85.10	7691 90.20	837 85.10	733 74.50	706 71.80
Hépatite A	2 1.20	4 2.40	5 3.00	6 0.90	10 1.50	9 1.40	101 1.20	109 1.30	49 0.60	9 0.90	12 1.20	16 1.60
Hépatite E	1 0.60			6 0.90	6 0.90		73 0.90	7 0.08		8 0.80	7 0.70	
Infection à E. coli entérohémorragique	10 6.10	15 9.20	8 4.90	63 9.60	63 9.60	28 4.30	850 10.00	742 8.70	463 5.40	93 9.50	85 8.60	42 4.30
Listériose	1 0.60			2 0.30	3 0.50	2 0.30	51 0.60	47 0.60	46 0.50	3 0.30	6 0.60	3 0.30
Salmonellose, S. typhi/paratyphi		1 0.60	1 0.60		3 0.50	1 0.20	22 0.30	25 0.30	23 0.30	2 0.20	4 0.40	1 0.10
Salmonellose, autres	14 8.50	25 15.20	9 5.50	70 10.70	86 13.10	54 8.20	1459 17.10	1868 21.90	1508 17.70	124 12.60	145 14.80	109 11.10
Shigellose	5 3.00	5 3.00	4 2.40	17 2.60	16 2.40	12 1.80	256 3.00	145 1.70	154 1.80	25 2.50	18 1.80	14 1.40

	Semaine 06			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Transmission par du sang ou sexuelle												
Chlamydirose	244 148.90	248 151.30	217 132.40	1066 162.60	998 152.20	949 144.80	11276 132.30	11082 130.00	10992 129.00	1418 144.20	1297 131.90	1319 134.10
Gonorrhée ^e	63 38.40	51 31.10	62 37.80	289 44.10	224 34.20	229 34.90	3027 35.50	2566 30.10	2519 29.60	420 42.70	333 33.90	326 33.20
Hépatite B, aiguë		1 0.60		2 0.30	3 0.50		30 0.40	40 0.50	40 0.50	3 0.30	6 0.60	1 0.10
Hépatite B, total déclarations	22	27	16	119	99	89	1198	1227	1377	154	161	132
Hépatite C, aiguë		1 0.60		1 0.20	2 0.30	3 0.50	25 0.30	35 0.40	43 0.50	1 0.10	3 0.30	8 0.80
Hépatite C, total déclarations	21	36	26	87	135	136	1238	1403	1469	125	182	171
Infection à VIH	16 9.80	9 5.50	15 9.20	31 4.70	38 5.80	43 6.60	414 4.90	456 5.40	532 6.20	47 4.80	44 4.50	54 5.50
Sida		1 0.60	3 1.80	8 1.20	6 0.90	6 0.90	77 0.90	81 1.00	75 0.90	9 0.90	10 1.00	11 1.10
Syphilis, stades précoces ^f	1 0.60	9 5.50		22 3.40	40 6.10		559 6.60	46 0.50		38 3.90	46 4.70	
Syphilis, total ^g	2 1.20	18 11.00	17 10.40	30 4.60	67 10.20	70 10.70	761 8.90	972 11.40	864 10.10	52 5.30	98 10.00	102 10.40
Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs												
Brucellose	1 0.60			1 0.20			8 0.09	8 0.09	8 0.09	1 0.10		1 0.10
Chikungunya				7 1.10	1 0.20	1 0.20	12 0.10	18 0.20	28 0.30	7 0.70	1 0.10	1 0.10
Dengue		3 1.80	2 1.20	12 1.80	14 2.10	11 1.70	164 1.90	162 1.90	184 2.20	18 1.80	23 2.30	16 1.60
Encéphalite à tiques					2 0.30		373 4.40	274 3.20	201 2.40	2 0.20	5 0.50	
Fièvre du Nil occidental												
Fièvre jaune							1 0.01					
Fièvre Q		1 0.60		2 0.30	2 0.30	3 0.50	50 0.60	40 0.50	44 0.50	2 0.20	4 0.40	3 0.30
Infection à Hantavirus							1 0.01	1 0.01	3 0.04			
Infection à virus Zika					1 0.20		2 0.02	16 0.20	52 0.60		1 0.10	1 0.10
Paludisme	6 3.70	8 4.90	3 1.80	23 3.50	21 3.20	21 3.20	279 3.30	344 4.00	314 3.70	24 2.40	38 3.90	33 3.40
Trichinellose								1 0.01				
Tularémie		2 1.20		3 0.50	6 0.90	2 0.30	112 1.30	137 1.60	60 0.70	3 0.30	11 1.10	5 0.50
Autres déclarations												
Botulisme								2 0.02	2 0.02			
Diphthérie ^h							5 0.06	2 0.02	5 0.06			
Maladie de Creutzfeldt-Jakob				1 0.20	1 0.20		19 0.20	18 0.20	14 0.20	1 0.10	1 0.10	2 0.20
Tétanos												

Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella :

Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 08.02.2019 et incidence pour 1000 consultations (N/10³)
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	3		4		5		6		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 ³	N	N/10 ³						
Suspicion d'influenza	242	17.2	359	25.9	408	31.2	502	40.3	377.8	28.7
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	2	0.1	4	0.3	8	0.6	3	0.2	4.3	0.3
Piqûre de tiques	0	0	0	0	1	0.1	1	0.1	0.5	0.1
Borréliose de Lyme	4	0.3	1	0.1	0	0	0	0	1.3	0.1
Herpès zoster	9	0.6	9	0.7	7	0.5	15	1.2	10	0.8
Néuralgies post-zostériennes	1	0.1	1	0.1	0	0	1	0.1	0.8	0.1
Médecins déclarants	158		159		156		146		154.8	

Rapport hebdomadaire des affections grippales

Sous nos latitudes, les affections grippales surviennent de façon saisonnière. Jusqu'à présent, une vague de grippe est observée chaque hiver. D'une année à l'autre, l'intensité, la durée, les souches virales et les répercussions sur la population varient. Afin d'informer la population et les médecins en temps voulu de la vague de la grippe et de la couverture de la grippe par le vaccin, l'OFSP publie d'octobre à avril un rapport hebdomadaire avec une évaluation des risques.

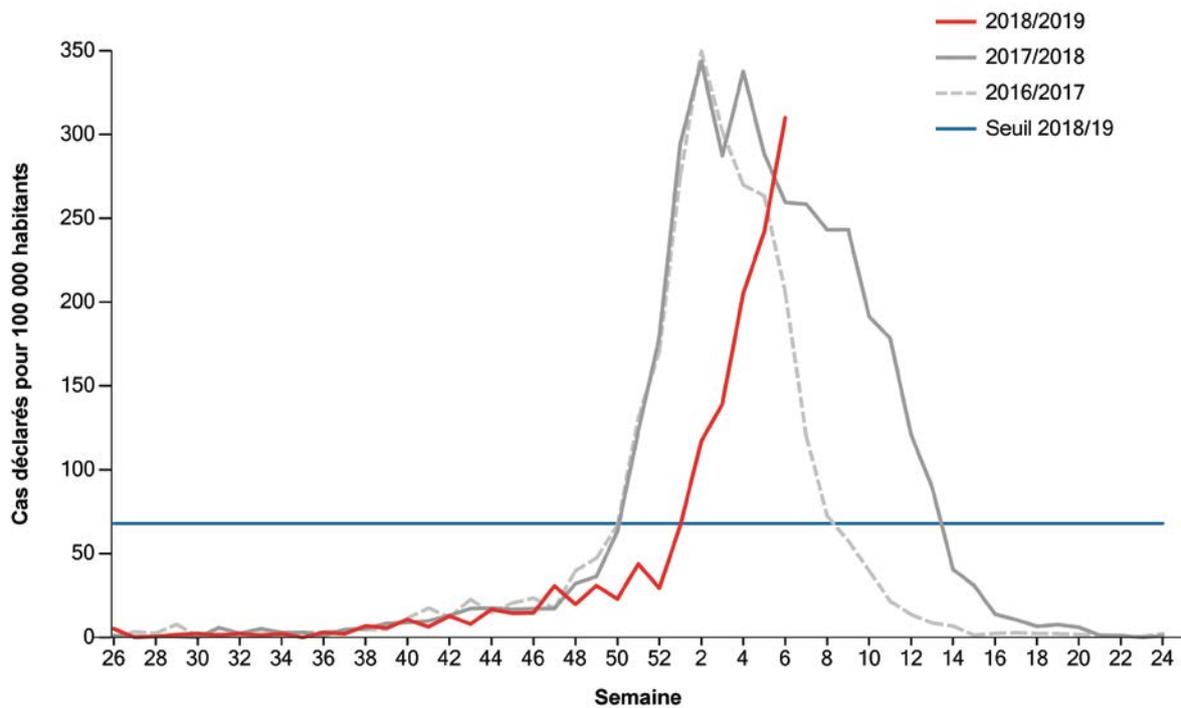
Semaine 6/2019

La propagation des affections grippales en Suisse est actuellement largement répandue. Durant la semaine 6/2019, 146 médecins du système de surveillance Sentinella ont rapporté 40,3 cas d'affections grippales pour 1000 consultations. Extrapolé à l'ensemble de la population, ce taux correspond à

une incidence de 310 consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants.

Le seuil épidémique saisonnier de 68 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants a été dépassé dans la semaine 2/2019 (Figure 1).

Figure 1
Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale, extrapolé pour 100 000 habitants



L'incidence était la plus élevée dans la classe d'âge des 0 à 4 ans (Tableau 1). La propagation de la grippe était largement répandue dans toutes les régions (Figure 2, Encadré). L'incidence était à la hausse dans les régions 1, 3, 4, 5 et 6, et dans toutes les classes d'âge.

Tableau 1:
Incidence en fonction de l'âge durant la semaine 6/2019

	Consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants	Tendance
Incidence par âge		
0-4 ans	609	ascendante
5-14 ans	444	ascendante
15-29 ans	363	ascendante
30-64 ans	268	ascendante
≥65 ans	171	ascendante
Suisse	310	ascendante

Tableau 2:
Virus Influenza circulant en Suisse

Fréquence des types et sous-types d'Influenza isolés durant la semaine actuelle et les semaines cumulées, et couverture par les vaccins 2018/19

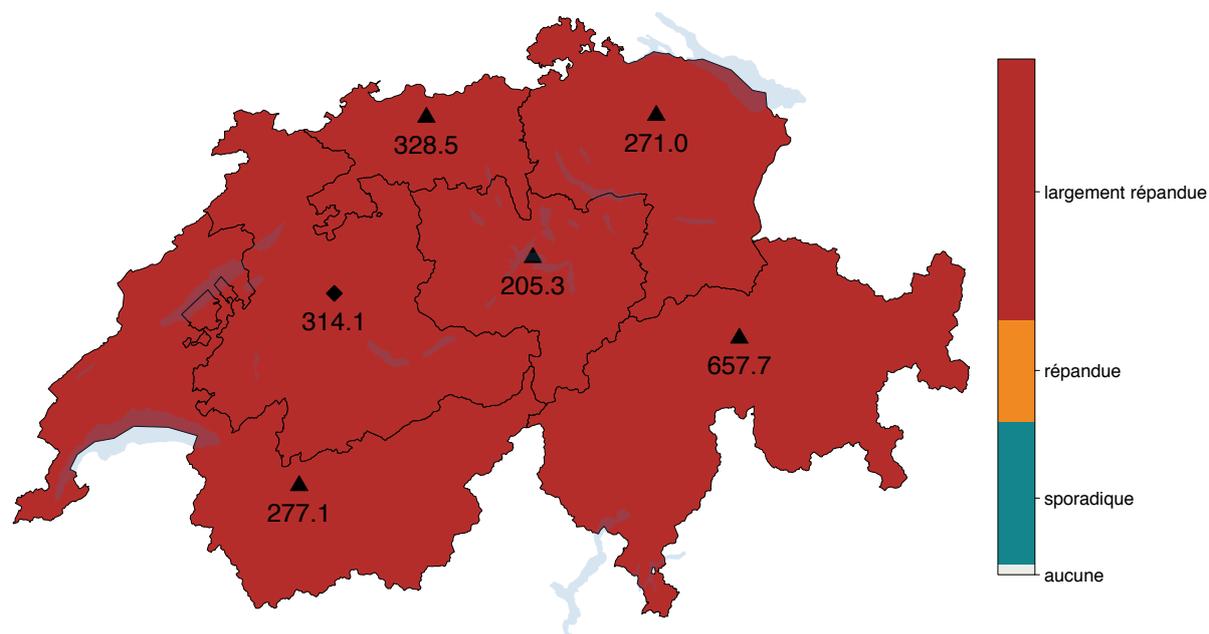
	Semaine 6/2019	Semaines cumulées 2018/19	
	Fréquence des virus	Fréquence des virus	Couverture par les vaccins#
Echantillons positifs	44 de 69 (64%)	214 de 632 (34%)	100% 100%
B Victoria	0%	0%	# #
B Yamagata	0%	0%	- #
B non sous-typé	0%	0%	
A(H3N2)	18%	38%	100% 100%
A(H1N1)pdm09	21%	48%	100% 100%
A non sous-typé	61%	14%	

▲ Couvert par le vaccin trivalent 2018/19

■ Couvert par le vaccin quadrivalent 2018/19

La couverture vaccinale n'est calculée qu'avec suffisamment de virus caractérisés

Figure 2
Incidence pour 100 000 habitants et propagation par région Sentinella durant la semaine 6/2019



Région 1 (GE, NE, VD, VS), Région 2 (BE, FR, JU), Région 3 (AG, BL, BS, SO), Région 4 (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG), Région 5 (AI, AR, GL, SG, SH, TG, ZH), Région 6 (GR, TI). Chiffre: incidence des affections grippales pour 100 000 habitants. Couleur: propagation (cf. glossaire).
Tendance: ▲ ascendante ▼ descendante ◆ constante

Durant la semaine 6/2019, le Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) a mis en évidence des virus Influenza A dans 44 des 69 échantillons analysés dans le cadre du système de surveillance Sentinella (Tableau 2).

Depuis le début de la saison de la grippe, le CNRI a mis en évidence par inhibition de l'hémagglutination les virus suivants dans des échantillons Sentinella :

Influenza A(H1N1)pdm09

- Similaire à A/St Petersburg/27/2011
- Similaire à A/Michigan/45/2015
- Similaire à A/California/7/2009

Influenza A(H3N2)

- Similaire à A/Singapore/INFIMH-016-19/2016
- Similaire à A/Switzerland/9715293/2013
- Similaire à A/Hong Kong/4801/2014

Situation internationale

En Europe, on a généralement observé une activité grippale moyenne à élevée, avec une tendance à la hausse [1]. Les États-Unis et l'Asie ont enregistré une activité élevée, avec une tendance à la hausse [2,4–5]. Au Canada, l'activité a diminué et le pic de la vague de grippe est probablement déjà atteint [3].

La majorité des virus détectés en Asie, Europe et Amérique du Nord appartenaient au sous-type Influenza A(H1N1)pdm09 suivi par Influenza A(H3N2) [1–5].

Contact

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 058 463 87 06
E-mail epi@bag.admin.ch

Pour les médias

Téléphone 058 462 95 05
E-mail media@bag.admin.ch

GLOSSAIRE

- Incidence :** Nombre de consultations pour affections grippales pour 100 000 habitants par semaine.
- Intensité :** Comparaison de l'incidence actuelle avec l'incidence historique. L'intensité est fournie seulement pendant l'épidémie. Elle se subdivise en quatre catégories : basse, moyenne, élevée et très élevée.
- Propagation :** La propagation se base :
- sur la proportion des médecins Sentinella qui ont déclaré des cas d'affections grippales et
 - sur la mise en évidence de virus Influenza au CNRI dans les échantillons prélevés par les médecins Sentinella.
- Elle est classée dans les catégories suivantes : aucune, sporadique, répandue, largement répandue.
- Seuil épidémique :** Niveau de l'incidence à partir duquel la saison de la grippe se situe dans sa phase épidémique. Il est basé sur les données des dix saisons précédentes. Le seuil épidémique se situe à 68 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants pour la saison 2018/19.
- Tendance :** Comparaison du niveau d'intensité de la semaine actuelle à celui des deux semaines précédentes. La tendance n'est fournie qu'après le dépassement du seuil épidémique et se subdivise en trois catégories : ascendante, descendante et constante.

Références

1. European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Seasonal Influenza – Latest surveillance data <http://flunewseurope.org/> (accessed on 11.02.2019).
2. Weekly U.S. Influenza Surveillance Report <http://www.cdc.gov/flu/weekly/index.htm> (accessed on 11.02.2019).
3. Canada Rapports hebdomadaires d'influenza. <http://www.canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/flu-grippe/surveillance/fluwatch-reports-rapports-surveillance-influenza-fra.php> (accessed on 11.02.2019).
4. China National Influenza Center weekly reports. <http://www.chinaivdc.cn/cnic/> (accessed on 11.02.2019).
5. World Health Organisation (WHO) Influenza update 334 – http://www.who.int/influenza/surveillance_monitoring/updates/latest_update_GIP_surveillance/en/ (accessed on 11.02.2019).

La surveillance Sentinella de la grippe en Suisse

L'évaluation épidémiologique de la grippe saisonnière est basée :

- sur les déclarations hebdomadaires des affections grippales transmises par les médecins Sentinella ;
- sur les frottis nasopharyngés envoyés pour analyse au Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) à Genève ;
- sur tous les sous-types d'Influenza soumis à la déclaration obligatoire, confirmés par les laboratoires.

Les typages effectués par le CNRI en collaboration avec le système de déclaration Sentinella permettent une description en continu des virus grippaux circulant en Suisse.

Ce n'est que grâce à la précieuse collaboration des médecins Sentinella que la surveillance de la grippe en Suisse est possible. Elle est d'une grande utilité pour tous les autres médecins, de même que pour la population en Suisse. Nous tenons donc ici à exprimer nos plus vifs remerciements à tous les médecins Sentinella !

Mesures de prévention et d'hygiène essentielles

Tant les personnes en bonne santé que les personnes atteintes de la grippe devraient suivre ces mesures de prévention et ces règles d'hygiène, qui permettent de réduire à la fois le risque de transmission et le risque d'infection.



Lavez-vous les mains

Lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau et du savon plusieurs fois par jour.



Toussez et éternuez dans le creux du coude

Si vous n'avez pas de mouchoir en papier sur vous, tousssez et éternuez dans le creux du coude. Ce geste est plus hygiénique que de mettre la main devant la bouche. Si vous deviez toutefois utiliser les mains, lavez-les soigneusement avec de l'eau et du savon le plus rapidement possible.



Toussez et éternuez dans un mouchoir en papier

Placez un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour tousser et éternuer. Après usage, jetez les mouchoirs en papier dans une poubelle et lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.



Restez à la maison

Si vous souffrez de symptômes grippaux, restez impérativement à la maison. Vous éviterez ainsi la propagation de la maladie. Restez à la maison jusqu'à la guérison complète de votre grippe. Attendez au moins un jour après la disparition de la fièvre avant de retourner à vos occupations habituelles.



Lors d'incidents avec des produits chimiques, ce sont, pour près de la moitié, les enfants de moins de 5 ans qui sont concernés.

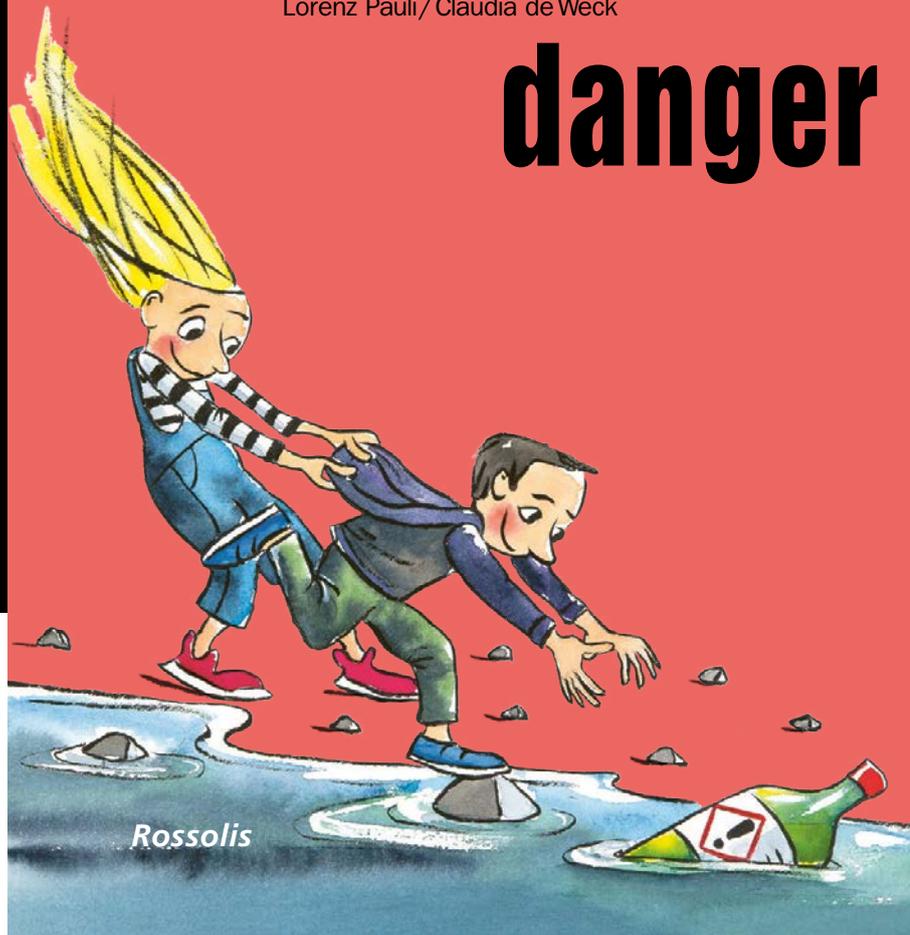
Une histoire pleine de rebondissements qui invite les enfants à se demander où est réellement le danger. Une succession de scènes amusantes, complétée par une information objective sur les dangers des poisons rencontrés au quotidien.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de la santé publique OFSP

Rossolis

www.rossolis.ch



Arthur et Chloé vivent une aventure vraiment exaltante. Même s'il ne faut pas tout interdire, il est essentiel de connaître les mises en garde importantes, en particulier les symboles de danger qu'on rencontre au quotidien.



Bas les pattes, danger

Une histoire de Lorenz Pauli
illustrée par Claudia de Weck

32 pages, format 23.5x29 cm, quadrichromie
Prix indicatif CHF 24.90

**En librairie ou directement sur
www.rossolis.ch/baslespattes-danger.html**

Français: Editions Rossolis, Bussigny
Allemand: Atlantis-Verlag, Zürich
Italien: Edizioni Casagrande, Bellinzona

Parution: juin 2018
Ce livre a été réalisé par Atlantis-Verlag sur l'initiative de l'Office fédéral de la santé publique OFSP et avec sa collaboration.

Numéro OFCL: 311.581.f

Santé-voyages – Corrigendum

Concerne le document « Vaccinations et mesures antipaludiques – Recommandations état novembre 2018 » publié le 10 décembre 2018 dans le Bulletin de l'OFSP (n° 50).

Les tableaux de médecine des voyages ont été corrigés, afin d'être congruents avec la version allemande, pour les pays suivants (fond bleu) :

- **São Tomé-et-Principe**: recommandations de vaccination contre la fièvre jaune (YF)
- **Tanzanie**: rubrique « Remarques »

PAYS	VACCINATIONS*	REMARQUES
	YF <small>Recommandation OMS/Conditions d'entrées spécifiques selon pays</small>	* Voir les abréviations en page 1 **voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
AFRIQUE	São Tomé-et-Principe	a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): pas recommandée de manière générale pour les voyages à destination de São Tomé et Príncipe. Durcissement des conditions d'entrée pour la fièvre jaune
	Tanzanie	a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): pas recommandée de manière générale pour les voyages en Tanzanie. b) Conditions d'entrée spécifiques pour la Tanzanie continentale et Zanzibar: La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire lors 1. d'entrée en provenance d'une zone d'endémie de la fièvre jaune; 2. de transit de ≥12 heures dans une zone d'endémie de la fièvre jaune. Selon le Comité suisse d'experts en médecine des voyages, un vaccin contre la fièvre jaune n'est pas nécessaire dans les conditions suivantes: • entrée directe à Zanzibar depuis l'Europe ou via un aéroport situé en Tanzanie continentale; • transit inférieur à 12 heures dans une zone d'endémie de la fièvre jaune Il est fortement recommandé d'emporter les documents relatifs aux règlements d'entrée à Zanzibar de l'ambassade de Tanzanie à Berlin (voir www.safetravel.ch/www.tropimed.ch). Remarque complémentaire: Les conditions d'entrée pour la fièvre jaune changent souvent! Une preuve de vaccination contre la fièvre jaune est souvent exigée lors de l'entrée à l'aéroport Kilimanjaro d'Arusha, bien qu'il n'y ait pas de directive officielle. En conséquence, sans preuve de vaccination, il faut éventuellement se faire vacciner. Personne ne sait de quelle manière sont traduites les conditions d'entrée dans le reste de la Tanzanie continentale. De ce fait, le Comité d'experts en médecine des voyages recommande à tous les voyageurs qui se rendent en Tanzanie continentale d'avoir une preuve de vaccination contre la fièvre jaune (une dose suffit).

Le document complet actualisé est disponible à l'adresse www.bag.admin.ch/sante-voyages

Contact

Office fédéral de la santé publique
Division Maladies transmissibles
Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte
epi@bag.admin.ch
Tél. secrétariat : +41 (0)58 463 87 06
Fax secrétariat : +41 (0)58 463 87 95



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une campagne conjointe de l'OFSP, des cantons et des ONG,
financée par le fonds de prévention du tabagisme.

**JULIE A ARRÊTÉ DE FUMER.
VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ LE FAIRE.**

La ligne stop-tabac vous aide à arrêter :

0848 000 181*



**S M O K E
FREE**

Je suis plus forte.

Lorsque les parents fument, les enfants ont tendance à les imiter en grandissant. Faites le premier pas pour arrêter de fumer et montrez le bon exemple. Les professionnels de la ligne stop-tabac vous aident dans votre démarche.

* 8 ct./min. depuis une ligne fixe

smokefree.ch

Vol d'ordonnances

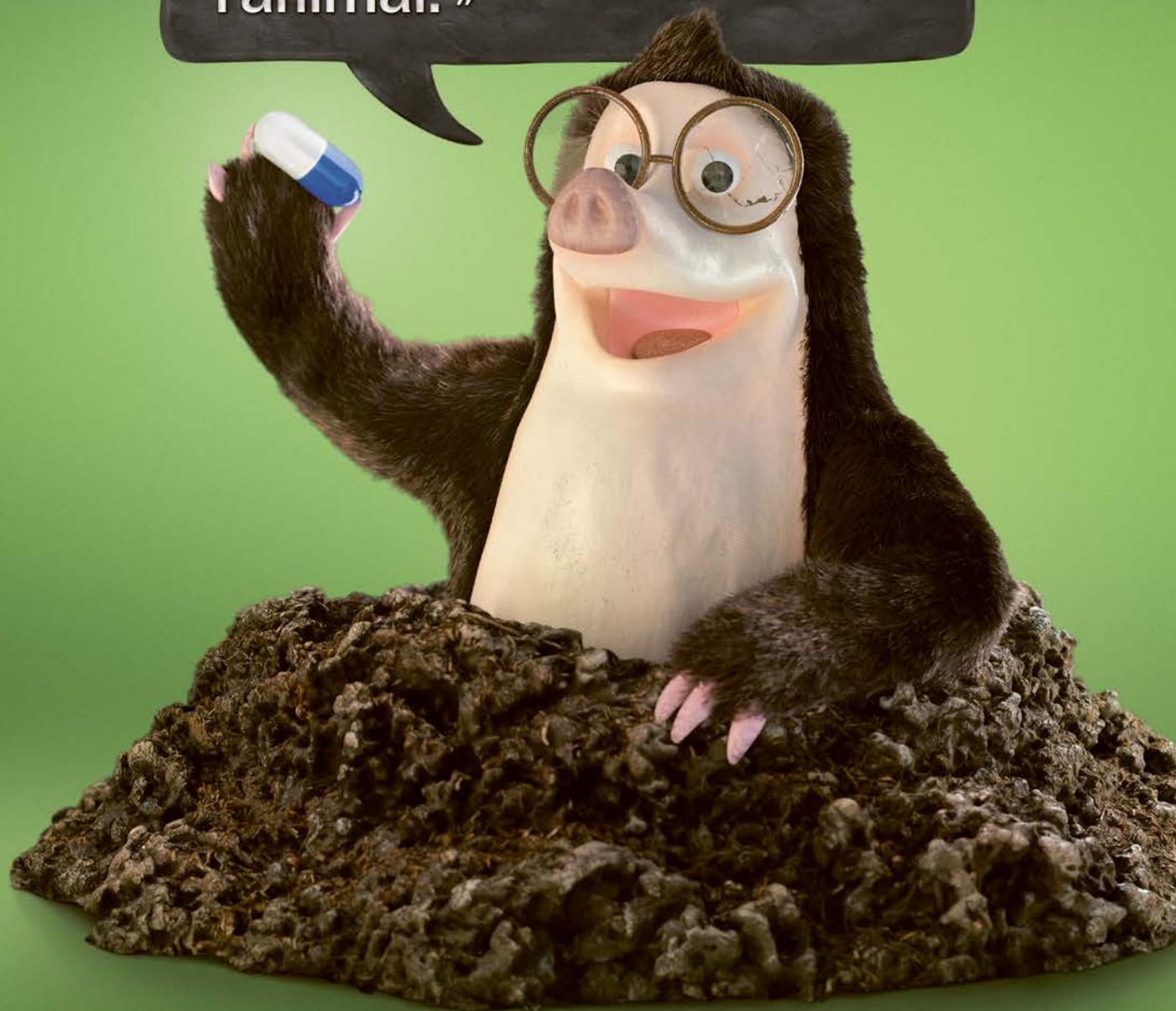
Swissmedic, Stupéfiants

Vol d'ordonnances

Les ordonnances suivantes sont bloquées

Canton	N° de bloc	Ordonnances n ^{os}
Bâle-Campagne		7625158
Neuchâtel	210488F	5262176-5262200
Zurich		7770916

« Utiliser les antibiotiques
avec parcimonie –
pour qu'ils restent
efficaces pour l'homme et
l'animal. »



OFSP-Bulletin
OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne

P.P.

CH-3003 Bern
Post CH AG

OFSP-Bulletin

Semaine
8/2019